

**OM** : Êtes-vous un autodidacte ?

**François-Bernard Mâche** : Je suis né dans une famille musicienne depuis deux générations : un grand père et une mère violonistes, un père violoncelliste. Je suis donc né dans la musique. En 1958, j'entre chez Olivier Messiaen au Conservatoire de Paris et la même année au Groupe de Recherche Musicale chez Pierre Schaeffer. Je n'ai jamais suivi de cours de composition à proprement parler. A l'époque, le cours de Messiaen s'appelait « Philosophie de la musique » et consistait, pour l'essentiel, en un cours d'analyse. Je n'ai jamais fait d'atelier de composition et n'ai jamais remis de travaux. Et je dois dire que cela ne m'a jamais manqué. Pour répondre à la question du statut d'autodidacte, en effet, je le suis, bien que je sois passé par les conservatoires.

**OM** : A quel âge avez-vous commencé à composer ?

**François-Bernard Mâche** : J'ai des petites compositions de l'âge de huit ans, comme beaucoup d'enfants en font. Dès l'instant qu'ils savent lire la musique... J'ai su lire les notes un peu avant les lettres. Alors, écrire de la musique, pour moi c'était normal. Et d'ailleurs, c'était une activité courante autour de moi. Mon grand-père avait publié des compositions dans les années 1880. Mon père avait composé, et un oncle aussi.

**OM** : Vous inscrivez-vous dans un courant aujourd'hui ?

**François-Bernard Mâche** : Je crois être assez isolé. Pendant longtemps, l'idée de modèle n'a pas été opérationnelle. Plus tard, d'une certaine manière, les compositeurs qui faisaient de la musique dite « spectrale » rejoignaient un peu cette idée puisqu'ils modélisaient leur travail sur la structure acoustique du son. Ils tiraient des conséquences harmoniques de l'analyse acoustique. C'est un cas particulier de ce que j'avais fait - surtout à la fin des années 1950 et au début des années 1960 - lorsque je m'appuyais sur les structures formantiques des voyelles d'un texte pour organiser, sous forme musicale, l'aspect vertical de ce texte. Je me sens donc assez proche de ces gens qui ont poursuivi en quelque sorte, mais dans une direction très particulière, ce que j'avais fait quelques années auparavant.

*Evoquer son métier : artisan ou artiste ?*

**François-Bernard Mâche** : Artiste ! Oui. Le discours qui veut assimiler les deux termes est un peu trop démagogique. Les intellectuels des années 1980 se sont ingéniés à venir au secours de l'industrie musicale en essayant de présenter l'essentiel de la musique comme une activité artisanale. Seulement, il y a tout de même une grande différence entre une musique qui porte un questionnement métaphysique et une musique qui est d'abord un assouvissement social. L'activité artistique, dans nos sociétés laïques, est beaucoup plus le substitut de la religion qu'une forme particulière d'un circuit de production. Quand on dit artisanat, on tend à ramener l'activité artistique dans les normes de la production et du commerce. Le commerce est inévitable mais n'est pas une fin en soi. Quand, plus ou moins sournoisement, on somme les artistes de redevenir des artisans, on essaye de les ramener dans la civilisation du super marché. En réalité, la fonction de l'artiste récupère en partie, soyons prudents, les fonctions religieuses, qui sont moins vivaces dans nos sociétés actuelles. Depuis plus d'un siècle, le sens du sacré passe souvent par l'activité artistique. Et l'artiste est celui qui se pose d'abord ce problème. La musique a d'autres finalités que matérielles ou sociales, et ces finalités sont beaucoup plus mystérieuses. Tous les compositeurs dignes de ce nom ont plus ou moins toujours fait cela, selon l'état des connaissances et de la spiritualité de leur époque. Voilà une différence fréquente entre un créateur de chansons et un compositeur.

**OM** : Votre œuvre est-elle achevée dès lors qu'elle est conçue, écrite ou interprétée ?

**François-Bernard Mâche** : Tout dépend de ce que l'on entend par achevée. Elle est achevée

une fois qu'il y eu la première exécution. La partition peut alors être remaniée en fonction de ce que l'on a entendu. Mais cela m'arrive très rarement. Non que je sois infallible, car le résultat ne correspond pas toujours à ce que j'avais imaginé. Mais globalement, j'ai peu de surprises. Et s'il se produit un écart considérable entre l'écrit et l'audition, cela sera une incitation à faire une autre partition qui tiendra compte de cet écart. De mon point de vue, il ne s'agit pas d'aboutir à une œuvre d'art parfaite, mais de faire passer une idée, ou un ensemble d'idées. Dès l'instant qu'elles passent, même avec une certaine déperdition, l'essentiel est là.

**OM** : Vous arrive-t-il de penser, lorsque vous composez, qu'une génération future reconnaîtra en vous un talent que la génération actuelle méconnaît ?

**François-Bernard Mâche** : Je le pense. Mais cela ne me cause aucune émotion particulière.

**OM** : Lorsque l'on vous demande votre profession, que répondez-vous ? Compositeur ?

**François-Bernard Mâche** : À certains guichets, il vaut mieux dire professeur. C'est plus « sérieux ». Ma vraie profession reste tout de même compositeur. La société en a-t-elle besoin ? A peu près, je crois, comme elle a besoin de moines. Une société de dix millions de compositeurs ne serait pas forcément très réussie. C'est une activité exceptionnelle et, par chance, c'est un métier qui n'est pas gratifiant. Aucune fortune à faire, contrairement au domaine des arts plastiques. C'est une activité pure, désintéressée. Et c'est très bien ainsi.

**OM** : Vous sentez-vous isolé du public ?

**François-Bernard Mâche** : Je me sens isolé de l'establishment, oui. Sinon, les compositeurs aujourd'hui n'ont jamais eu autant de public. La moindre transmission radiophonique donne plus d'auditeurs que Beethoven n'en a jamais eu dans sa carrière – y compris les demoiselles déchiffrant ses partitions au piano. Les médias ont créé un public qui, en nombre absolu, est immense. Il est vrai qu'aujourd'hui la radio s'est souvent détournée de la musique classique, et en particulier de celle composée par des artistes vivants.

**OM** : Qu'est-ce qui explique, selon vous, une telle abondance du commentaire verbal ?

**François-Bernard Mâche** : C'est sans doute une mauvaise habitude donnée au public par la génération des années 1950 pour qui l'explication était presque plus importante que l'œuvre, et amplifiée par les prétentions des plasticiens de l'art dit « conceptuel ». Aujourd'hui encore, un compositeur qui refuse de donner une notice est extrêmement mal vu et on fait pression sur lui pour qu'il donne des explications. Cela provient, d'une part, de la réputation d'hermétisme de la musique contemporaine. Une œuvre que l'on aborde après avoir lu une notice est une œuvre pour laquelle on a une attitude orientée, donc limitée, au départ. Si cette orientation est bonne, si elle correspond à quelque chose qui renforce le plaisir de l'auditeur, c'est très bien. Il se peut aussi que la musique décrite n'ait pas grand-chose à voir avec celle qui est réalisée. Cette activité d'écrire sur la musique peut avoir son utilité, mais elle est risquée.

**OM** : Croyez-vous que les pouvoirs publics jouent un rôle important dans la situation actuelle de la musique contemporaine ?

**François-Bernard Mâche** : Ils jouent un rôle. Mais parce que nous sommes dans un état globalement démocratique, ils reflètent assez largement la sensibilité et l'intérêt du public. Je n'accuse personne. Il n'y a pas de complot d'État contre la musique contemporaine. C'est toute la société qui en France lui accorde une importance quasi nulle. Pourtant, je pense que dans cinquante ans, il restera, de la musique qui s'est faite au milieu du XXe siècle, autant de choses que des autres époques. Ce fut une période de grande prolifération, et de grande imagination, malgré ses utopies.

**OM** : La musique savante est un art presque exclusivement subventionné aujourd'hui ?

**François-Bernard Mâche** : Comme la création cinématographique en France, mais avec des enjeux financiers beaucoup plus modestes, elle bénéficie d'un minimum vital. L'empire que

Boulez domine, avec ses effets bénéfiques et ses inconvénients, occupe une place presque incontournable, et j'en suis, comme plusieurs autres, à peu près exclu. L'Eic, bien qu'il soit par ailleurs devenu plus éclectique qu'autrefois, n'a jamais joué une note de ma musique. De ce point de vue, ma situation en France n'est pas très favorable.

**OM** : Vous est-il arrivé de donner une définition de la musique ?

**François-Bernard Mâche** : J'avais, un moment, lancé une formule. Je ne suis pas sûr qu'elle soit ni complète, ni totalement satisfaisante. Je définissais la musique comme la rencontre entre la pensée et les sons. Ce qui est autre chose que la mise en sons d'une pensée. Quand je disais rencontre, je faisais une place à la découverte et pas seulement à l'invention : définition suffisamment large pour que l'on puisse éventuellement rencontrer la musique en dehors des œuvres musicales. Cela me semble, à présent, un peu trop utopique. Utopie qui, dans le fond, est l'adaptation de l'idée surréaliste en musique ; que la musique soit « faite par tous, non par un », comme la poésie selon Lautréamont. Qu'elle puisse être partout. Utopie que Cage a longtemps incarnée et qu'il incarne encore de façon un peu anachronique. C'est bien une utopie. Pratiquement, les gens n'ont pas le temps de former leur sensibilité pour qu'ils puissent vivre en musique. Donc, le rôle du compositeur reste celui d'un intermédiaire. C'est un amateur qui ne fait que cela. Il vit forcément plus à fond « l'intelligence latente dans les sons ». Voilà aussi une définition – souvent citée par Varèse - à laquelle je pourrais adhérer : la musique est l'intelligence latente des sons. Seulement pour qu'elle ne soit plus latente, il faut une action et c'est celle du compositeur.

**OM** : Croyez-vous au progrès en musique ?

**François-Bernard Mâche** : L'idée de progrès est antinomique avec l'idée de l'art qui repose sur des bases naturelles. Si on se place dans une perspective laïque où l'homme crée ses valeurs et peut toujours en créer plus, il y a progrès. Mais je pense que cette perspective est typiquement industrielle. On crée des valeurs sur le plan de l'industrie et du commerce plutôt que sur celui de l'art. Les moyens les plus rudimentaires peuvent parfois accéder au même accomplissement que d'autres plus complexes : technologie lourde, informatique ou grand orchestre. Il faut qu'il y ait adéquation entre l'idée et les moyens utilisés, mais quant au niveau de réussite, cela est très difficile à estimer... On n'a jamais pu démontrer que Beethoven était mieux que Mozart. Il y a une évolution, des changements, des résonances diverses selon les moments historiques. Mais au-delà de l'histoire, il y a un certain nombre de données naturelles qui sont de l'ordre du mythique. Le mythe n'est pas lié à l'Histoire, il en est plutôt le contraire. Et il est incontournable. Chaque moment historique se donne pour tâche essentielle de s'accommoder du mythe. On ne crée pas de mythe. Il n'y a pas de nouveaux mythes. Il y a de nouvelles illusions. Mais ce qu'on appelle un mythe, c'est une structure précablée, si j'ose dire, de l'esprit, et l'activité artistique consiste à repartir de cette base pour la réinterpréter à chaque époque.

**OM** :.....

**François-Bernard Mâche** : C'est ce qui en a causé le relatif naufrage. C'est cette ambition déplacée de vouloir donner à la musique un statut essentiellement intellectuel. En avoir fait le support d'une spéculation, qui en tant que spéculation ne trouvait pas là son meilleur débouché. Je pense que cela a été en effet une grave erreur au milieu du siècle.

**OM** : C'est pourtant un mot qui anime souvent les débats publics sur la musique contemporaine.

**François-Bernard Mâche** : On a parfois raison de le lui reprocher. Mais au fond, intellectuel, c'est presque le contraire d'intelligent. C'est une conception étroitement technicienne. Je dirais une conception myope de l'intelligence.

**OM** : Tous les compositeurs ne partagent pas cet avis.

**François-Bernard Mâche** : C'est vrai, mais il y a un certain académisme dominant. C'est généralement dû au fait que certains compositeurs, comme certains autres artistes, ont une culture générale assez limitée. Il s'agit alors, pour eux, d'accéder à la dignité d'une musique sérieuse. Dès lors, pourquoi n'ont-ils pas fait une agrégation de philosophie ? Ils se trompent de média.

**OM** : L'expression tient-elle une place importante dans les principes de style, les principes généraux qui commandent dans votre œuvre l'ensemble des procédés ?

**François-Bernard Mâche** : Oui, mais contrairement au XIXe siècle, ce n'est pas une expression individuelle. Ce n'est pas l'expression de ma sensibilité. C'est l'expression de la catégorie de l'expressif. Cette catégorie n'est pas forcément liée à une histoire individuelle, ni affective. C'est faire une variation sur ce que j'appelle parfois, faute de mieux, des archétypes, sur des figures de base de la musique qui, par elles-mêmes, ont un pouvoir expressif. Qu'est-ce que cela veut dire ? Peut-être qu'« expressif » n'est pas le meilleur terme. Il ne s'agit pas de communiquer un sentiment. Il s'agit de retrouver un des lieux communs de l'imaginaire. L'imaginaire, à mon sens, n'est réellement ému que lorsqu'il perçoit, sur la base d'un lieu commun, une variation nouvelle. La musique n'atteint vraiment sa pleine puissance que lorsqu'elle ranime chez l'auditeur quelque chose qu'il a l'impression d'avoir toujours connu mais qu'il n'avait jamais exprimé de cette manière-là. Ce n'est alors pas moi qui m'exprime, c'est un trait de l'humanité qui s'exprime à travers ce que je propose.